

Les moralistes et la morale

Autor(en): **Millioud, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **2 (1908)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-751124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

der Tatsachen und Erfahrungen voraussetzen möchte? Wenn das einmal in grösserem Umfang geschieht als heute, so wird sich das übrige finden. Eine Industrie von der Bedeutung der St. Galler Stickereiindustrie, eine Industrie, welche so grossen Schwankungen ausgesetzt ist wie diese, wird auf die Dauer nicht ohne den wirtschaftlichen und sozialen Faktor eines umfassenden Arbeitslosenschutzes auskommen.

BASEL.

A. SCHAEFFER.



LES MORALISTES ET LA MORALE.¹⁾

Le public s'intéresse aux crises économiques et aux crises politiques parce qu'elles le touchent dans ses intérêts ou dans ses sympathies. Il s'intéressera aussi, je pense, aux crises intellectuelles, quand il aura appris à les connaître et à les reconnaître, quand il aura compris que ce sont là des phénomènes naturels, soumis à des lois et sur lesquels on ne peut exercer la moindre action avant de les avoir minutieusement étudiés.

Nous sommes au début d'une crise des idées morales. La déplorer est aussi inutile que de déplorer les inondations ou les épidémies. Il est vrai qu'on peut corriger le lit des fleuves, et veiller sur l'hygiène publique. Quand on connaîtra quelques lois de l'histoire naturelle des idées, peut-être aussi arrivera-t-on à régulariser l'évolution intellectuelle, à diminuer les heurts, les conflits, les soubresauts.

Et en attendant? Hélas, que faisait-on en attendant que la physique fût constituée, que la chimie sortît de l'alchimie, que la médecine devînt expérimentale? On prenait patience. Cette réponse, sans doute, est peu consolante. Mais les illusions et les chimères le sont-elles davantage? N'est-ce pas pour nous être arrêtés à des remèdes imaginaires qu'aujourd'hui nous nous trouvons pris au dépourvu? On agit au hasard parce qu'on est pressé d'agir; on est pressé parce que les crises des idées morales causent de grandes souffrances. Elles divisent les esprits; elles les aigrissent, elles troublent les familles, multiplient les révoltés. L'in-

1) Voir „Wissen und Leben“, numéros 16 et 17.

quiétude, le mécontentement général se répercutent nécessairement sur les individus, et comme toujours, ce sont les esprits les moins capables d'y résister qui en sont atteints les premiers. M. Durkheim terminait une étude importante sur le suicide en montrant que les suicides augmentent en nombre de nos jours par des causes morales plutôt que par des causes matérielles.

Il y aurait une sorte de courage inhumain à montrer que nous n'avons pas le remède si nous ne pouvions même entrevoir comment on arrivera quelque jour à le découvrir.

Le remède, ce serait la formation d'une morale prouvée, qui s'attestât d'elle-même aux esprits judicieux. Depuis vingt-quatre siècles, les philosophes sont à l'œuvre pour la fonder. Je voudrais dire pourquoi l'on a échoué et quels signes nous font croire que l'échec n'est pas définitif et que des recherches droitement engagées pourront nous conduire à des résultats partiels, destinés à être corrigés, complétés, accumulés progressivement.

* * *

Comment s'y prennent les moralistes? En quoi consiste leur travail et pourquoi, depuis Socrate, n'ont-ils pas encore réussi à nous armer d'une morale vérifiable, sinon vérifiée, applicable, sinon pratiquée, qui nous prémunisse contre les douloureuses morsures du doute et nous affranchisse des solutions hasardeuses, des déclamations et des partis-pris?

Frappons poliment à la porte d'un de ces penseurs austères et tenons-lui ce langage:

Nous souffrons d'une crise morale, c'est à dire d'une crise d'idées. Nous cherchons notre direction, ce qui signifie la plupart du temps qu'on cherche à être dirigé. Quel est votre avis sur le moyen de reconstituer une somme de notions communes d'où nous puissions tirer les règles de la conduite?

Messieurs, nous dit-il, je ne saurais vous en donner un qui suffise à tout, mais je puis vous en proposer trois qui se contredisent et entre lesquels vous devrez choisir. Le premier est fort ancien et approuvé par beaucoup de grands philosophes; le second, plus récent, n'est point sans apparence de vérité; le troisième est tout nouveau, peut-être a-t-il les promesses de l'avenir.

Nous lui faisons alors cette question: n'y a-t-il rien de commun dans ces trois procédés? Ne pouvons-nous raisonner qu'en prenant parti pour l'un ou pour l'autre et faudra-t-il commencer par nous diviser sur le moyen de nous unir?

Voici sa réponse: Tous les moralistes ont cherché à définir une règle générale de l'action. Tous, de tous lieux, de toute race et de tous les siècles, ils pourraient s'exprimer ainsi: c'est une idée que nous voulons former, une seule idée. Mais nous voulons y amasser toutes les certitudes de la raison et de l'expérience, pour qu'elle demeure valable dans toutes les circonstances de la vie; nous voulons l'illuminer de toutes les clartés de l'évidence et l'élever au ciel de l'humanité pour que chacune des prescriptions de la morale soit un rayon de sa lumière.

Cette idée étant définie, nous y recourrons dans tous les cas, pour distribuer l'éloge et le blâme, pour enseigner ou pour réprimer. Et nos jugements tireront leur force de cette idée et seront certains comme elle, parce qu'ils ne seront jamais que l'application, peut-être éloignée, mais toujours logique et nécessaire, de ce principe reconnu et fondé au-dessus de toute contestation.

Voilà l'intention de tous les moralistes jusqu'à ces derniers temps. C'est dans l'exécution qu'ils se sont divisés. Le premier parti a fait de ce principe universel une réalité supérieure à la nature humaine, et l'assimile au principe de l'univers; le principe, c'est le souverain Bien, la Perfection, l'Ame du monde, la volonté cosmique.

Ceux du second parti, restreignant leur ambition et leur recherche, n'ont pas voulu dépasser la nature humaine, où ils ont prétendu découvrir une loi permanente et universelle: le principe c'est la raison, c'est l'utilité, c'est l'altruisme ou la sympathie. Et enfin les derniers, plus modestes encore, non seulement renoncent à considérer l'idée suprême de la morale comme une réalité extérieure à l'homme mais renoncent aussi à la prendre pour l'expression de la nature essentielle de l'homme. Elle n'exprime, suivant eux, qu'une partie de notre nature, l'ensemble des dispositions qui nous permettent de vivre en société. Les faits moraux, disent-ils, sont des faits sociaux; l'idée morale, c'est l'ensemble des caractères par lesquels on peut définir ce

qu'on appellera normal dans la vie sociale, et le distinguer de ce qu'on qualifiera de morbide.

Ainsi procèdent les moralistes. Et certes, ils nous rendraient un service précieux, s'ils nous apportaient une notion suprême du bien qui fût évidente, c'est à dire qui s'imposât d'elle-même à notre raison pourvu seulement que nous fussions en état de la comprendre, et qui fût universelle, c'est-à-dire qui fût un modèle immuable où nous n'eussions qu'à regarder en toute circonstance.

Incontestablement, les philosophes ont élaboré des notions pourvues de ce double caractère. Comment une crise des idées morales est-elle possible après cela? C'est qu'on ne pouvait aboutir qu'au prix d'un sacrifice mortel. Les notions universelles sont vides.

Si je raisonne, par exemple, en moraliste métaphysicien et si je dis: le souverain bien, c'est la perfection, en quoi ferai-je consister la perfection? Je ne puis encore la discerner dans les objets de la nature ni dans les actes des hommes: pour l'y reconnaître il faut la connaître. Il faut donc que je la dépouille de toutes les qualités particulières, comme de faire l'aumône ou d'exceller dans les beaux arts; tout cela peut être bon pour les uns, mauvais pour d'autres, heureux aujourd'hui, fâcheux demain; je ne sais encore si ces qualités sont des traits de la perfection; je dois attendre de la connaître pour en juger. Je n'élève mon idée de la perfection au-dessus des querelles qu'en lui retranchant ce qui peut y donner lieu, c'est à dire tous les caractères tirés d'un objet ou d'un acte particulier; que me restera-t-il à mettre dans ma définition? Je ne la ferai monter dans le ciel des idées générales qu'en l'allégeant de son contenu, et quand elle aura atteint le point d'où l'on plane sur le monde elle ne sera plus qu'une enveloppe gonflée, une formule, que je ne pourrais énoncer rigoureusement qu'en ces termes: la perfection c'est la perfection.

Les moralistes du second parti réussissent tout autant que ceux du premier, mais de la même façon. Ils sont condamnés à réussir. Pour eux, l'idée constitutive de la morale n'est plus celle d'un objet doué d'une existence propre; c'est l'idée d'une qualité que nous souhaiterions de retrouver dans toutes les actions; par exemple, l'utilité, ou le caractère rationnel ou celui

d'être une cause de bonheur. Et sans doute l'utilité est un principe évident et universel. Il est bon évidemment qu'une action soit utile et il serait bon que toutes les actions le fussent. Mais qu'est-ce que l'utilité? Si je dois juger des actions par l'utilité, je ne puis juger de l'utilité d'après les actions. Une action est utile quand elle conduit au but qu'on s'est proposé, lequel peut être bon ou mauvais. Il faut connaître d'abord l'utilité en général pour juger par là et du but, et de l'action. Il est vrai que la notion de l'utilité devient ainsi une notion universelle qui servirait à juger de tout; mais elle devient du même coup un mot vide, car il n'y a d'utile que ce qui me sert à atteindre un but, et l'utilité sans un but, l'utilité prise pour but, l'utilité pure n'est plus qu'une abstraction scolastique.

Il en sera de même quelles que soient les qualités dont on pare la notion suprême de la morale et l'on comprend, combien la déduction des règles pratiques devient oiseuse, quand on les tire de notions qui se plient à tout, parce qu'elles ne contiennent rien.

Les moralistes du troisième parti, ceux de la morale sociologique, nous sauveront-ils de cet embarras? Leur procédé est-il différent de celui que je viens d'esquisser et qui a tant de logique apparente avec si peu de consistance et de réalité?

La différence capitale de ces moralistes aux précédents, c'est qu'ils ne prétendent rien découvrir que par l'étude des faits ni rien ajouter aux faits. Ce qui doit être, on le trouvera en examinant ce qui est. Ainsi le grand problème de la morale est déplacé. Au lieu d'opposer le bien — je ne dis pas au mal — mais à la nature, on attend de la recherche scientifique qu'elle nous le signale dans la nature; au lieu de faire planer l'idéal sur la réalité comme une protestation rayonnante et permanente de la conscience, on le fait surgir de la réalité, comme un état d'équilibre, vers lequel la réalité s'oriente d'elle-même et tend par la force des choses.

Or l'œuvre humaine ne pouvant consister à convertir le monde en son contraire, mais pouvant s'exercer efficacement pour adoucir et pour hâter l'accomplissement des destinées naturelles, il suit de là que la tâche du moraliste sera de chercher parmi les faits de la vie sociale, quels sont les faits normaux,

ceux qui tiennent aux conditions essentielles de la vie en commun et quels sont les faits anormaux, ceux qui trahissent une altération des fonctions régulières, une déviation du type social viable. La morale sera si l'on veut la science médicale appliquée au corps social, comme on peut dire, si l'on veut, que l'hygiène ou la médecine est la morale physique de l'individu.

Quelles que puissent être les difficultés de ces vues, qui, dans leur forme actuelle, datent d'une quinzaine d'années à peine, quelles que soient les réclamations qu'on a faites contre elles, et qui se feront entendre encore longtemps, parce qu'elles troublent tout un système d'habitudes intellectuelles, ce qui est hors de contestation, c'est l'avantage immense d'une conception qui nous permet de conduire nos recherches parmi les faits, sur le terrain de la réalité, en pleine vie contemporaine; qui nous fait espérer, au lieu de ces abstractions imposantes dont l'évidence, hélas, n'avait d'égale que leur stérilité, des connaissances positives, précisées par des approximations graduelles; et enfin qui nous donne aujourd'hui déjà le moyen de substituer, dans la science de la morale, au jeu de la déduction, la fonction régulière de l'hypothèse et de la vérification expérimentale.

Ce moyen, nous le possédons, si l'on peut admettre que les faits normaux sont ceux qui correspondent aux nécessités profondes de la vie en commun, et par conséquent se donnent à connaître par leur généralité. Une langue commune, un gouvernement commun, voilà des faits sociaux si étroitement liés à l'existence même de la collectivité, qu'ils se retrouvent dans toutes les sociétés humaines, quel que soit le degré de leur développement.

Or les conditions d'existence varient selon la forme de la société. Dans des sociétés très compliquées, où la division du travail est poussée fort loin, comme dans la nôtre, certains faits, par exemple l'instruction populaire, deviennent très généraux, et par conséquent normaux. C'est qu'ils sont indispensables, tandis qu'ils demeurent exceptionnels et insignifiants dans des sociétés composées autrement.

Par conséquent, les règles, les normes varieront suivant les temps et les lieux. Les mêmes faits pourront être suivant le type d'organisation sociale que l'on considère, un signe de santé

ou un signe de maladie. On le voit, il faut renoncer à la chimérique ambition de formuler une règle morale absolue, uniforme et universelle. Mais on voit aussi, que les moralistes sociologues sont bien armés contre l'objection ordinaire qui consiste à dire : du fait vous ne sauriez tirer le droit ; le droit est le contraire du fait, la justice est le contraire de la nature, l'idéal est le contraire de la réalité ; si vous vous enfermez dans l'ombre de la réalité, vous n'apercevrez jamais la lumière de la vérité morale.

Cette manière de parler est plutôt une habitude qu'un raisonnement. On oppose entre eux le fait et le droit comme on oppose le fond et la forme, le corps et l'âme, la liberté et le déterminisme.

Ces oppositions sont des antithèses et ces antithèses sont de la rhétorique. Ou, si vous voulez, ce sont de vieux cadres vermoulus dans lesquels nous emprisonnons encore notre pensée. Le droit sort du fait ; la promulgation du droit c'est la proclamation d'un fait, auquel on accorde une préférence sur d'autres faits. L'instruction, la liberté de penser ont existé à titre de faits individuels avant de devenir le droit de chacun et le devoir de tous. La morale de demain est en formation dans les mœurs du jour, comme les futures montagnes de notre globe sont en formation sous nos pieds, pour se découvrir à l'heure du craquement cosmique, quand notre vieille planète se racornira et se plissera encore un peu davantage. La tâche du moraliste ce serait de discerner parmi les faits moraux, parmi les traits de mœurs du temps présent ceux qui, par leur accord avec quelque condition nécessaire ou importante de la vie collective, sont destinés à se généraliser et à passer au rang de faits normaux, comme il est advenu de l'instruction populaire, tandis que d'autres faits tels que les privilèges de la naissance étaient condamnés à disparaître.

Il serait aisé de donner une transcription métaphysique et même religieuse de cette conception qui fait du moraliste le collaborateur des forces organisatrices de la société, et l'interprète attentif de je ne sais quelles voix profondes et lointaines de l'univers.

Cette transcription serait poétique, mais inutile ; elle serait dangereuse par les équivoques d'images et les illusions de méthode qu'elle ferait naître.

Très promptement on reviendrait à se croire en possession d'une formule magique, propre à trancher toutes les questions d'un seul coup, par un petit tour de dialectique. Et la science de la morale se perdrait dans les sables tout près de sa source.

Examiner le tableau des mœurs contemporaines qui sont des faits; étudier d'autre part les conditions générales et nécessaires de la vie collective qui sont des conditions de fait, tel est le bon moyen et le seul d'arriver un jour à quelque sûreté dans les appréciations morales, à quelques règles véritables et fécondes, à un acheminement moins douloureux de la caravane humaine vers les régions inconnues où les destins la poussent.

L'impossibilité d'obtenir des résultats immédiats, l'aspect fruste et sommaire des indications qu'on nous donne, bien loin d'être un motif de découragement, sont au contraire une garantie et une présomption de vérité. C'est ainsi, c'est par des recherches sans lien, c'est par des tâtonnements obstinés que les sciences positives ont commencé, et par des corrections sans nombre qu'elles ont avancé; mais ce sont elles qui forment aujourd'hui les assises inébranlables de l'esprit humain.

Il est vrai que la morale des sociologues ne nous met point en état de dénouer la crise actuelle; mais en l'absence de preuves tirées des faits, les jugements catégoriques n'attesteraient que l'assurance de celui qui les aurait énoncés, et ceux qui apportent les solutions les plus rigoureuses et les plus précises sont probablement ceux qui se trompent le plus.

Non, ce qui fait la difficulté de cette conception, ce n'est pas l'imperfection nécessaire des débuts, c'est l'étroitesse du point de vue.

Si l'on prend les règles de la conduite, les normes, dans la conformité des actions aux conditions de la vie en commun, toute morale devient sociale, et il n'y a d'autre morale que la morale sociale.

Or nous ne dévouons à la société qu'une partie de notre action, parce que la vie en commun n'est qu'un des aspects de notre vie. Il n'y a pas d'être exclusivement social, même dans les ruches d'abeilles et dans les fourmilières. Nous naissons au sein de la société; elle existe avant nous, elle nous survit, elle agit sur nous par mille influences; jamais cependant nous ne

nous confondons avec elle. L'effigie même qu'elle nous imprime devient en chacun de nous une empreinte individuelle, soit que nos habitudes, notre caractère, nos opinions, aient été formés dans une libre harmonie avec notre milieu, soit au contraire que nous nous soyons développés en réaction contre lui.

Et l'on ne peut pas dire que, la morale étant sociale, ce qui ne touche en rien l'intérêt de la collectivité doit être abandonné à l'autonomie de l'individu. Car nous sommes indivisibles : le législateur le plus perspicace, armé du sabre de Salomon, ne saurait séparer en nous ce qui est individuel et ce qui est social. L'usage que nous faisons de notre liberté, comme individus, le savoir que nous accumulons, l'énergie que nous acquérons, tout cela est, pour la collectivité, d'une conséquence immédiate, sinon immédiatement visible ; et la société, d'autre part, pénètre en chacun de nous jusqu'au fond de l'âme par de multiples prises, par l'éducation, par l'hérédité, par les institutions, et par cette sorte de pression atmosphérique, contre laquelle nous sommes sans défense, quand nous ne la sentons pas, et presque sans ressources, quand nous entreprenons de nous y soustraire.

C'est de l'individu tout entier que découle l'action sociale, et l'action sociale, celle des lois, celle des institutions, ne représente que l'accord momentané ou durable d'un grand nombre d'individus.

Il y a telle façon de prendre la distinction de l'individuel et du social qui rend le problème insoluble, non par ses difficultés mais par un irrémédiable défaut de signification.

C'est par là que les moralistes psychologues, M. Tarde et quelques autres, sont venus entamer par le flanc les belles ordonnances logiques des moralistes sociologues, celles de M. Durkheim, par exemple et de son école.

Et c'est là aussi ce qui nous découvre la cruelle alternative d'une morale strictement sociale, qui n'aurait de choix qu'entre la tyrannie et l'impuissance ; tyrannique pour être efficace et pour exister seulement, car s'il est vrai qu'elle ne commanderait que des actes, choses visibles, qui sont ce que nous pouvons mettre en commun, les actes cependant ne sont que des effets ; pour les gouverner il faut les déterminer dans leurs causes, incliner les intentions secrètes et jusqu'aux dispositions instinctives, qu'on

devra rechercher dans les profondeurs intimes de l'être humain. Par exemple, supposez que l'antimilitarisme se propage au point que nous ayons à nous demander si la Suisse continuera d'exister ou si elle ne subsistera pas, vous savez bien que la question ne se résoudrait pas devant le tribunal, où l'on ne fait que juger les actes. Elle se résoudrait à l'école, où l'on forme les esprits.

Mais une morale qui serait sociale dans sa définition et extra-sociale dans ses moyens, une morale dont les prescriptions ne se rapporteraient qu'à la société et qui serait forcée de s'emparer des esprits, ne s'emparerait d'eux que pour mettre leur but hors d'eux-mêmes, pour les absorber et les étouffer dans la vie commune. Il ne faut pas que la différence des mots nous fasse illusion sur la ressemblance des choses: le problème d'une morale purement sociale, c'est le problème même de la théocratie du moyen âge.

A moins qu'elle ne reste impuissante. Retranchez-lui la domination des âmes, qui sont chose individuelle, en lui déférant la prescription des actes, qui sont chose sociale, vous en faites un législateur abandonné par l'exécutif et privé de tout appui. Il y aura des mœurs; peut-être même y aura-t-il des mœurs générales; il n'y aura pas une morale, c'est à dire une évolution des mœurs dirigée par des prévisions rationnelles; difficulté si grave qu'elle croîtra jusqu'aux proportions d'une impossibilité, si l'on refuse de limiter la morale sociale et de l'affermir en même temps par l'institution d'une morale individuelle.

Cette considération nous permet d'éclaircir un peu le sens de la crise morale du temps présent.

Ramassons d'abord les éléments du problème.

Rien n'existe dans la société que des hommes, avec la nécessité de certains accords entre ces hommes. Ces accords font l'objet de la morale sociale qui définit, par l'étude des faits, les conditions de la vie commune. Mais ces accords ne font pas notre raison d'être; ils n'épuisent pas notre vie; ils ne peuvent pas être notre seul but; car nous ne saurions mettre en commun que des actes, tout le reste étant personnel; or la règle des actes sera violée chaque jour s'il n'y a pas de règle de ce qui est personnel, si notre volonté est inconstante, si nos impulsions sont capricieuses, si nos goûts et nos désirs sont désordonnés. La

morale sociale dira ce qu'il faut livrer à la communauté, mais nous ne pouvons livrer que ce que nous avons; elle dira ce qu'il faut faire, mais ce que nous pouvons faire dépend de ce que nous sommes.

Ainsi le problème est double. Il faut savoir ce que les accords doivent être et ce que doivent être ceux qui les font. L'erreur des anciens moralistes a été de vouloir une morale universelle, qui était en réalité une morale individuelle, et qui n'a point abouti; car, d'une morale individuelle, la morale sociale ne se déduit pas. Ce serait aujourd'hui l'erreur des moralistes sociologues de fonder une morale sociale, toute appuyée sur les faits et toute rationnelle qu'elle pût être, si elle n'était circonscrite et complétée par une morale individuelle, car la morale individuelle ne se déduit pas de la morale sociale.

Puisque le problème moral a deux aspects, la crise actuelle de la morale peut être l'effet de deux causes, soit que l'organisation, les institutions, les obligations que la société nous impose, ne se trouvent plus en accord avec les nécessités de la vie en commun, soit que la règle de la vie personnelle devienne insuffisante, que l'harmonie des fonctions soit altérée dans les esprits, que l'équilibre mental soit plus généralement et plus gravement troublé.

Nous voyons bien, que ces deux causes sont en action. Par exemple, la paix armée et sans cesse menacée, dans laquelle nous vivons, est incompatible avec les conditions générales du commerce et de l'industrie qui ont créé une solidarité matérielle entre tous les peuples civilisés. Voilà pour la morale sociale. D'autre part l'accroissement des psychoses, des cas d'aliénation mentale est un fait significatif dans une époque où l'extension continue des droits civils et politiques assure une part d'influence, une action parfois sensible, à des impulsifs, à des dégénérés, à ces demi-responsables que Forel et Mahaim ont décrits. Voilà pour la morale individuelle.

Il n'est donc nullement certain que le malaise dont nous commençons à souffrir vienne, comme on le dit souvent, d'un défaut ou d'un excès de liberté et qu'il fût bon de voir les particuliers excercer des reprises sur l'Etat ou l'Etat une plus grande pression sur les particuliers. Si l'on pouvait évaluer sans rien

omettre la somme d'astringences que les hommes ont subies en divers temps et la mesure de spontanéité qui leur a été abandonnée, on serait peut-être étonné d'y trouver peu de changement d'une période à l'autre. Ce qui a varié, c'en est en tout cas la distribution, la répartition, ce qu'on pourrait appeler l'assiette de l'impôt moral et l'assiette de la liberté.

Peut-être n'y a-t-il pas plus d'accroissement de la liberté, en quantité absolue, dans le domaine social que d'augmentation de la quantité absolue de l'énergie dans l'univers. Le mode de distribution, voilà ce qui importe essentiellement; de là viennent les mécontentements; de là naissent les problèmes de la morale sociale.

Il y aurait quelque naïveté à expliquer que je n'ai pas la prétention de les résoudre. Les solutions partielles et progressives se feront jour dans les travaux des économistes, des hommes d'État, des statisticiens et des sociologues. Mais ces solutions n'avanceront point la morale personnelle et n'en peuvent déterminer les transformations qu'indirectement. C'est là ce que je montrerai pour terminer.

Parce que la vie sociale ne fait pas le tout de notre vie, les crises continueraient, quand nous aurions fait de l'État quelque chose comme le logement absolu, et bien des gens imiteraient ce chef indien qui, ayant reçu en présent une maison, y fit entrer son cheval et préféra coucher en plein air.

C'est qu'on a entrepris de tous temps d'organiser la société pour l'homme ou l'homme pour la société, sans organiser l'homme dans la société: l'homme, ou plutôt les hommes. Le problème de la morale individuelle est de trouver, non pas une règle commune à tous, mais la règle qui convient à chacun, la part de ce qu'on met en commun étant supposée faite.

Pour trouver la règle de chacun, il n'est pas besoin d'une règle universelle. Le médecin ne suppose qu'une chose: c'est que le malade veut vivre. Le moraliste n'a qu'une supposition à faire, c'est que l'âme, l'esprit veut ou doit vivre, comme le corps. Pour l'esprit comme pour le corps, vivre c'est conserver, développer harmonieusement ses organes et leurs fonctions.

Les prescriptions de la morale sociale deviennent ainsi des conditions imposées à l'individu dans l'organisation de sa vie personnelle. Le problème de la morale individuelle comprend la

morale sociale comme une de ses données. En d'autres termes: de quelque façon qu'il me plaise de conduire ma vie, j'aurai à tenir compte des règles de la vie en commun. Mais j'aurai à tenir compte d'autre chose encore. De quoi donc? De moi-même, de mes instincts, de mes aptitudes, de mes goûts. Les habitudes intellectuelles, les tendances, les passions, tout l'appareil de la vie, telle est la matière de la morale individuelle. Le problème, c'est d'ordonner tout cela, de développer ce qui est en l'homme, de le mettre en harmonie avec lui-même; le problème, en un mot c'est d'organiser la personnalité, à l'aide de ses propres éléments et sous l'empire de ses propres nécessités.

Cette organisation elle-même est une nécessité de notre nature. Quand nous ne la faisons pas, elle se fait. Il n'y a pas d'âme humaine qui ne soit le résultat d'une élaboration et d'une organisation. C'est là ce qui nous permet d'espérer la solution du problème par des approximations progressives et la constitution d'une science de la morale qui soit scientifique. Nous n'avons pas à sortir de la constatation des faits et de la recherche des lois. Nous n'avons pas à imaginer un modèle absolu et définitif de l'homme intérieur. Le but de la morale personnelle, c'est d'amener la nature à ses vrais fins, par les plus heureux d'entre ses moyens; c'est d'opérer dans la pleine clarté de la conscience et, si je puis dire ainsi, avec le maximum de rendement, l'œuvre qui, de soi-même, ne se fait qu'au hasard, avec des déviations, des grincements, des avortements. Au lieu d'une création des âmes, il s'agit d'une direction des forces, tâche plus modeste et plus difficile, car ceux qui l'entreprendront, ne pourront se soustraire un seul jour au contrôle du bon sens.

Il est vrai qu'on ne résoudra pas d'un coup des problèmes complexes et multiples comme ceux qui se révèlent au spectacle de la crise morale du temps présent. Mais on arrivera sans doute à les définir et à les analyser. On ne tranchera pas toutes les questions à la fois, mais on n'aura pas à recommencer perpétuellement. Et les résultats s'accumuleront. Toutes les sciences positives ont été lentes dans leur première croissance. Il en sera de même de la morale individuelle, transformée, avec la morale sociale, en une science de faits, de lois et d'applications. Mais à chaque pas les applications deviendront plus nombreuses et plus

sûres. Faire réussir des hommes qui puissent vivre avec eux-mêmes et les faire vivre avec les autres, ne serait-ce pas surprendre le vœu même de la nature et abréger par la réflexion l'œuvre séculaire de l'histoire, l'éclosion de l'humanité qui naît enfin à la conscience, et, en apprenant à se connaître, se révèle à elle-même ses destinées? La pensée ne gouverne pas le monde, mais elle l'éclaire et cette lumière est purificatrice. Elle n'opprime point, elle ne blesse pas; quelquefois déjà elle guérit. Des mains ferventes l'ayant élevée sur le seuil de l'âge moderne, on vit aussitôt la barre d'ombre s'épaissir plus profondément derrière elle; mais sa lueur tournée vers l'avenir, se prolonge de siècle en siècle en s'élargissant; elle nous découvre incessamment de nouvelles régions, de nouveaux chemins, de nouveaux espoirs, et c'est elle qui nous fait braver l'incertitude de l'heure par la pérennité de l'esprit.

LAUSANNE.

M. MILLIoud.



UNSER ZOLLKONFLIKT MIT DEUTSCHLAND¹⁾.

Kein Kulturvolk der Erde ist in der Lage, alle für seine Bedürfnisse erforderlichen Güter selbst zu produzieren, und alle selbst erzeugten Waren aufzubrauchen. Die „Einzelwirtschaft“, die jeden Handelsverkehr mit dem Ausland ausschliesst, ist mit unserem Wirtschaftsleben unvereinbar. Der vom Klima abhängige und daher ungleiche Bodenertrag und die Verschiedenheit in der industriellen Entwicklung machen, nebst andern Faktoren, den Gütertausch unter den Völkern unentbehrlich. Mit der fort-

¹⁾ Der zwischen der Schweiz und Deutschland schwebende Konflikt ist zwar in den Tageszeitungen lebhaft erörtert worden, doch dürfte es dem Laien schwer fallen, sich bei den fachmännischen Kenntnissen voraussetzenden Kontroversen ein richtiges Bild von der Bedeutung der unserem Lande drohenden Gefahr zu machen. Für das bessere Verständnis der Sachlage scheint mir ein kurzer Rückblick auf die Entwicklung der Zollpolitik unerlässlich, wobei ich folgende Werke benütze: Lehr: „Schutzzoll und Freihandel“, Berlin, 1878; Roscher: „Geschichte der Nationalökonomik in Deutschland“, München, 1874; Jentsch: „Volkswirtschaftslehre“, Leipzig, 1906.